

**Commission économique pour l'Europe**

## Comité des politiques de l'environnement

**Groupe de travail de la surveillance  
et de l'évaluation de l'environnement****Vingt-quatrième session**

Genève, 11 et 12 avril 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Exécution du mandat****Projet de calendrier annuel d'activités pour 2023****Note du secrétariat***Résumé*

À sa vingt-sixième session (Genève (mode hybride), 9 et 10 novembre 2020), le Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a approuvé la prolongation jusqu'à la mi-2023<sup>a</sup> du mandat du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (2017-2021), lequel mandat prévoit l'élaboration de calendriers annuels d'activités, compte tenu des ressources financières et humaines disponibles<sup>b</sup>.

Le présent document contient un projet de calendrier annuel d'activités pour 2023, pour examen par le Groupe de travail à sa vingt-quatrième session. Le calendrier annuel d'activités pour 2023 sera soumis au Comité des politiques de l'environnement pour examen à sa vingt-huitième session (lieu et date à confirmer).

<sup>a</sup> ECE/CEP/2020/2, par. 38 c).

<sup>b</sup> ECE/CEP/2017/2, par. 32 b) et annexe II, par. 5 ; ECE/CEP/AC.10/2021/4.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (16 février 2022).



## Introduction

1. Le présent document contient un calendrier des activités que le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement devra mener en 2023 (voir le tableau ci-après).
2. Ce calendrier se fonde sur le mandat prorogé du Groupe de travail (ECE/CEP/2017/2, annexe II et ECE/CEP/AC.10/2021/4) et sur le projet révisé de plan d'activités du Groupe de travail jusqu'en 2021 (ECE/CEP/AC.10/2019/3), qui reste partiellement valable étant donné le report à octobre 2022 de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » et la prolongation du mandat du Groupe de travail jusqu'à la mi-2023 qui a suivi. Des adaptations ont été apportées en fonction des besoins, notamment en ce qui concerne le second semestre de 2023, pour lequel un nouveau mandat et un nouveau plan d'activités seront établis par le Groupe de travail après la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ».
3. Le Groupe de travail mettra en œuvre ces activités en étroite collaboration avec les parties prenantes gouvernementales et les parties prenantes non gouvernementales aux niveaux national et international, y compris les organisations de jeunes, les instituts de recherche et les universités, ainsi que d'autres organes compétents de la CEE comme l'Équipe spéciale conjointe des statistiques et des indicateurs de l'état de l'environnement.
4. Les États membres et les organisations qui s'engagent à mener ces activités devront faciliter leur mise en œuvre, avec l'aide du secrétariat de la CEE, et faire rapport au Groupe de travail sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées.
5. Le Groupe de travail aidera le secrétariat à poursuivre ses efforts visant à mobiliser les ressources et l'appui des États membres et des organisations régionales et internationales, en vue de permettre au Groupe de travail d'assurer pleinement ses fonctions.

### Calendrier d'activités pour 2023

<i>Principaux objectifs et principales activités<sup>a</sup></i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>
A. Contribuer à l'amélioration et au bon fonctionnement des systèmes nationaux d'information sur l'environnement conformes aux principes et piliers du SEIS, en Europe et en Asie centrale, grâce à l'utilisation de nouvelles technologies				
A.1. Continuer de soutenir l'amélioration du SEIS pour ce qui est de son contenu propre et de sa conformité avec les principes et piliers, à l'appui des processus d'évaluation périodique de l'environnement et de l'établissement de rapports dans ce domaine	Élevé	Activités de renforcement des capacités organisées pendant les sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe, à l'appui du renforcement de la mise en œuvre du SEIS et des opérations régulières de surveillance et d'évaluation, y compris en ce qui concerne les ODD relatifs à l'environnement	Mai et octobre 2023	Tenue des activités de renforcement des capacités

<i>Principaux objectifs et principales activités<sup>a</sup></i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>
		Tenue à jour et amélioration de la plateforme régionale d'apprentissage en ligne et de partage des connaissances (CEE et PNUE), notamment sur le SEIS	Tout au long de 2023	Plateforme régionale d'apprentissage en ligne et de partage des connaissances
A.2. Continuer de coopérer avec l'Équipe spéciale conjointe dans ses travaux sur les statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement, les ensembles de données correspondants et les informations et données connexes sur l'environnement nécessaires pour améliorer les systèmes d'informations sur l'environnement conformes au SEIS	Élevé	Appui à l'application par les États membres de la version révisée des Directives de la CEE pour l'application des indicateurs environnementaux	Tout au long de 2023	Activités de formation sur la version révisée des Directives de la CEE pour l'application des indicateurs environnementaux
		Session annuelle de l'Équipe spéciale conjointe	Octobre 2023	Rapport de la session
A.3. Évaluer régulièrement les progrès accomplis par les pays de la CEE dans la mise en œuvre des systèmes nationaux d'informations sur l'environnement au regard des piliers et principes du SEIS	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2023	Synthèse des réponses au questionnaire concernant l'élaboration d'une sélection d'indicateurs révisés et le SEIS et remontées d'informations des États membres sur l'état d'avancement de la mise en œuvre
A.5. Établir des rapports d'activité à l'intention du Comité des politiques de l'environnement sur l'établissement et la mise en œuvre des systèmes nationaux d'informations conformes aux principes et piliers du SEIS, au-delà de 2021	Moyen	Présentation d'un rapport d'activité sur une sélection d'indicateurs relatifs à l'amélioration du SEIS, à la session ordinaire du Comité des politiques de l'environnement	Novembre 2023	Réception du rapport d'activité par les membres du Comité

<i>Principaux objectifs et principales activités<sup>a</sup></i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>
A.6. Formuler chaque année des recommandations sur les moyens de renforcer les systèmes nationaux d'informations conformes aux principes et piliers du SEIS dans les pays d'Europe et d'Asie centrale	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2023	Formulation de recommandations et de conseils à l'intention des pays de la CEE afin d'améliorer leurs résultats
B. Mener un processus de consultation sur l'évaluation paneuropéenne périodique de l'environnement et la rationalisation des rapports périodiques sur l'état de l'environnement au-delà de 2022				
B.2. Examiner et préciser les priorités régionales concernant les moyens de rationaliser l'établissement de rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Moyen	Session annuelle du Groupe de travail	Mai 2023	Priorités régionales exposées dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail
B.3. Contrôler la suite donnée aux recommandations formulées et aux orientations fournies au sujet de la surveillance et de l'évaluation dans le cadre de la Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », de la septième évaluation paneuropéenne de l'environnement et des efforts de rationalisation du processus d'établissement de rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Moyen	Session annuelle du Groupe de travail et élaboration d'un aperçu des recommandations formulées et de la manière dont elles sont traitées	Mai 2023	Mise en œuvre des recommandations acceptées, y compris grâce à des activités de renforcement des capacités et à des conseils
		Conduite de missions de renforcement des capacités et fourniture de services de conseil contribuant à la rationalisation de l'établissement des rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Tout au long de 2023	Activités de renforcement des capacités mises en œuvre et services de conseil fournis

<i>Principaux objectifs et principales activités<sup>a</sup></i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>
C. Mener des consultations sur le renforcement du réseau et des partenariats régionaux d'information et d'évaluation en matière d'environnement à l'appui du mandat du Groupe de travail, qui assure les fonctions d'entité régionale de connaissances environnementales et d'évaluation de l'état de l'environnement				
C.2. Coopérer avec l'Équipe spéciale conjointe pour veiller à ce que toutes les activités prévues et à venir donnent lieu à des synergies et soient rationalisées	Élevé	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2023	Progrès accomplis dans la mise en place de statistiques et d'indicateurs en matière d'environnement décrits dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe
C.3. Développer les capacités de mobilisation d'autres communautés et réseaux pour examiner comment les informations et données environnementales, sociales (notamment, les questions de genre) et économiques peuvent être intégrées et utilisées dans la prise de décisions	Moyen	Session annuelle du Groupe de travail	Mai 2023	Participation d'autres communautés et réseaux décrite dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail
C.5. Publier les conclusions des activités collaboratives du Groupe de travail	Faible	Publication de lignes directrices s'il y a lieu	2023	Lignes directrices, enseignements tirés de l'expérience
D. Contribuer au renforcement des capacités pour relever les défis spécifiques liés à la surveillance et à l'évaluation de l'environnement				

<i>Principaux objectifs et principales activités<sup>a</sup></i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>
D.2. Aider les pays à élaborer des cadres d'indicateurs régionaux et nationaux pour suivre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que les activités visant à en appuyer la mise en œuvre	Moyen	Renforcement des capacités et services de conseil à l'appui de la mise en œuvre du SEIS et activités courantes de surveillance et d'évaluation, y compris en ce qui concerne les ODD relatifs à l'environnement  Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Tout au long de 2023  Mai et octobre 2023	Tenue des ateliers ou séances  État des progrès effectués décrits dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe
D.3. Établir des contacts et des liens directs avec d'autres acteurs œuvrant au renforcement des capacités dans les domaines d'activité connexes en vue d'améliorer la surveillance et l'évaluation de l'environnement grâce, par exemple, à l'utilisation de nouvelles technologies, à l'intensification de la transition numérique et à la prise en compte des questions de genre	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe  Collaboration du secrétariat de la CEE avec d'autres acteurs tels que l'AEE, l'UIT, l'OCDE, le PNUE ou l'OMS	Mai et octobre 2023  Tout au long de 2023	État des progrès effectués, décrits dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe : Participation du secrétariat de la CEE à des réunions organisées par d'autres acteurs, et vice-versa  Rapports sur les activités communes, par exemple les ateliers de renforcement des capacités
D.4. Exécuter des activités de renforcement des capacités afin de fournir une assistance en fonction des domaines d'action prioritaires	Élevé	Activités de renforcement des capacités menées pendant les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2023	Tenue des sessions
Objectifs et activités transversaux		Présentation du mandat du Groupe de travail pour la période allant de la mi-2023 à la mi-2028 et du plan de travail annuel pour 2024 à la session du Comité des politiques de l'environnement  Session annuelle du Groupe de travail, y compris activités de renforcement des capacités  Élaboration d'un nouveau mandat pour le Groupe de travail pour la période allant de la mi-2023 à la mi-2028 et d'un calendrier annuel d'activités pour 2024	Novembre 2023  Mai 2023  Deuxième semestre de 2023	Renouvellement par le Comité du mandat du Groupe de travail pour la période allant de la mi-2023 à la mi-2028  Rapport de la session  Adoption du nouveau mandat et du calendrier par le Groupe de travail

*Abréviations* : AEE = Agence européenne pour l'environnement ; UIT = Union internationale des télécommunications ; OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques ; ODD = objectifs de développement durable ; SEIS = Système de partage d'informations sur l'environnement ; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement ; OMS = Organisation mondiale de la Santé.

<sup>a</sup> Ces objectifs et activités sont énumérés dans le projet révisé de plan d'activités du Groupe de travail jusqu'en 2021 (ECE/CEP/AC.10/2018/3), qui se fonde sur les objectifs et les activités définis dans le mandat du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (ECE/CEP/2017/2, annexe II).

---